

**CONTACTEZ** [info@brusselsfamily.be](mailto:info@brusselsfamily.be)  
**NOTRE EQUIPE** 02/227.19.60

.....

Références à rappeler dans toute correspondance

## PAIEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES SUR UN COMPTE A VUE : MOD. Wfeb

Madame, Monsieur,

### **Pourquoi payer vos allocations familiales sur votre compte bancaire ?**

Le versement de vos allocations familiales **sur un compte financier est simple, sûr et gratuit.**

### **Qui doit compléter le formulaire ?**

Le formulaire doit être complété par l'allocataire (généralement la mère).

### **Quel type de compte ?**

Les allocations familiales sont versées **uniquement** sur un **compte à vue à votre nom** ou sur un **compte à vue commun** à votre nom et celui, p. ex., de votre conjoint ou partenaire.

Le paiement des allocations familiales sur un compte d'épargne, un compte de placement, un compte à terme ou sur le compte d'une tierce personne, même si vous en êtes mandataire, n'est pas autorisé.

La caisse d'allocations familiales contrôlera auprès de votre banque les données que vous avez renseignées sur le formulaire en annexe. Si votre banque nous informe que le compte financier renseigné n'est pas un compte à vue ou que vous n'en n'êtes pas le (co-)titulaire, la caisse d'allocations familiales vous demandera alors de communiquer un autre numéro de compte.

**La Direction**

**Le paiement de vos allocations familiales sur un compte à vue est simple et sûr !**

*Ces renseignements vous sont demandés afin de pouvoir payer vos allocations familiales. Si vous souhaitez consulter ou rectifier les renseignements qui vous concernent, prenez contact avec votre conseiller.*

.....

Références à rappeler dans toute correspondance.

## DECLARATION DE L'ALLOCATAIRE

*Pour les femmes : nom de  
jeune fille*

Nom: .....

Prénom: .....

Rue et numéro: .....

Numéro postal et localité: .....

*Voir au verso de votre carte  
d'identité électronique (e-id)*

Numéro du registre national: .....

**Les allocations familiales  
sont payées à la  
mère/coparente ou à la  
personne qui la remplace  
dans le ménage.  
Elles ne peuvent être  
versées que sur un  
compte à vue ouvert à son  
nom ou sur un compte  
commun aux deux  
partenaires, avec lequel  
elle peut aussi effectuer  
des opérations**

Je demande que mes allocations familiales soient versées sur le compte (*le  
numéro figure sur vos extraits de banque*)

Code IBAN

Code BIC

Ouvert à  mon nom  
 mon nom et à celui de \_\_\_\_\_

**Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et donne l'autorisation à ma caisse d'allocations familiales de contrôler les données auprès de ma banque. Je m'engage à avertir immédiatement ma caisse d'allocations familiales si je n'ai plus accès aux allocations familiales sur le compte. Dans ce cas, je renseigne un nouveau numéro de compte.**

Date: \_\_\_\_\_ Signature :



Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

### **Important !**

**Si, après contrôle auprès de votre banque, il apparaît que le numéro de compte indiqué n'est pas à votre nom, la Caisse d'allocations familiales vous demandera de lui indiquer un autre numéro de compte dont vous êtes (co-)titulaire.**